

Cas pratique de procédure civile (référé ?)

Par **Strezah**, le **04/11/2019** à **22:58**

Salut à tous, c'est mon premier post malgré le fait que j'ai longtemps fréquenté ce forum au cours de mes études ?

Je suis actuellement une étudiante en L3 droit et voilà que je dois rendre mon premier cas pratique en procédure civile. La séance portant sur le référé, je pensais naïvement que le cas pratique allait clairement être basé dessus mais à mon grand dam je ne parviens pas à faire le lien avec le référé. Cette notion de référé en civile étant toute fraîche, peut être que je n'ai juste pas les bagages pour les identifier mais j'ai beau chercher, je ne trouve pas de lien entre les référés et mon cas pratique.

Pour faire court, un particulier achète un véhicule d'occasion de luxe à un garagiste. Malheureusement, il tombe très vite en panne suite à de nombreux défauts, et le vendeur nie toute responsabilité dans cette panne.

Le particulier envisage donc de porter une action en justice, et viens me demander à moi, humble étudiante, comment agir pour obtenir réparation (en effet, les montants de la réparation sont astronomiques !)

Et c'est là que le bat blesse : Vu le thème actuel du cours et les arrêts à travailler accompagnant ce cas pratique, je me serais dirigé vers un référé, mais je ne parviens pas à en trouver un correspondant à cette situation. Je pensais donc traiter le cas pratique en ignorant totalement la notion de référé, mais je ne peux m'empêcher de douter. J'ai du mal à voir le caractère urgent dans cette affaire mais peut être pourrez vous m'éclairer ?

Merci d'avance ?

Par **marianne76**, le **15/11/2019** à **22:50**

Bonjour ,
C'est un référé expertise qui s'impose dans votre cas